

14 novembre 2024 : Journée Mondiale du diabète
En Auvergne :
les PSAD au cœur de l'accompagnement des patients diabétiques

Paris, le 13 novembre 2024 – Comme dans toutes les régions, le nombre de patients touchés par le diabète augmente d'année en année, et la Journée Mondiale du diabète est l'occasion de rappeler la nécessité des Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) dans l'accompagnement des patients diabétiques. Si l'Auvergne n'est pas épargnée par le manque de professionnels de santé et les difficultés d'accès des soins, les PSAD eux, restent mobilisés et renforcent leurs équipes pour assurer des suivis de qualité, au domicile de chaque patient, malgré des distances importantes et des tournées de plus en plus longues...

L'Union des Prestataires de Santé à Domicile Indépendants (Upsadi) s'attache, avec ses adhérents locaux, à garantir un accès continu aux dispositifs médicaux et à un accompagnement humain de proximité et de qualité à tous les patients diabétiques de la région.

En 2021, 4,9%¹ des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient atteints de diabète, contre 5,4% de la population au plan national. Mais les départements sont inégalement touchés, et les départements les plus concernés sont l'Allier (7,0% des habitants) et le Cantal (6,0%)....des secteurs de l'Auvergne dans lesquels la présence des PSAD est d'autant plus essentielle. Dans ces zones rurales et peu dotées en professionnels de santé, les Prestataires de Santé à Domicile assurent en effet de nombreuses missions :

- **Suivi à domicile** : Les PSAD comblent les difficultés d'accès aux soins en permettant un suivi personnalisé aux patients à leur domicile. Ils forment les patients et leur entourage à l'utilisation des dispositifs médicaux, tels que les pompes à insuline et les capteurs de glycémie. Les PSAD sont également amenés, de plus en plus fréquemment, à soutenir les patients lors de leurs consultations médicales à distance.
- **Intermédiaire des professionnels de santé** : Pour les professionnels de santé aussi, les PSAD sont devenus des partenaires indispensables. Surchargés, les médecins s'appuient sur les PSAD pour accompagner les patients, mais peuvent également compter sur eux pour la remontée d'informations utiles. Les rendez-vous médicaux étant souvent très espacés, les visites à domicile notamment, apportent de précieuses informations qui permettent de mieux comprendre les situations des patients, et de pouvoir, si nécessaire, ajuster les traitements et les prises en charge au plus près des besoins.
- **Formation et aide à l'utilisation des nouvelles technologies** : Les technologies comme les systèmes de boucle fermée (qui automatisent la gestion de la glycémie) nécessitent une formation avancée et un soutien humain, que seuls les PSAD sont en mesure de fournir. Ces dispositifs innovants, bien que prometteurs, ont des limites : l'accompagnement humain et la présence d'experts aux côtés des patients demeurent indispensables, pour assurer la prise en main et l'observance du traitement, mais également pour assurer un dépannage en cas de problème technique.
- **Accompagnement psychologique et social** : En plus de leur rôle technique, les PSAD assurent un accompagnement psychologique, particulièrement important pour les patients qui se sentent isolés en raison de leur maladie et de l'éloignement du centre de soins. Ils jouent ainsi un rôle clé dans la lutte contre l'isolement des personnes diabétiques.

« Notre société accompagne quelques 600 patients équipés de pompe à insuline chaque année, ce qui représente 80% de notre activité. Nous sommes donc vraiment spécialisés dans le domaine, et avons développé au fil des années, une véritable expertise sur le terrain. Les professionnels de santé de la région nous ont bien identifié, et nous font confiance pour assurer un lien de proximité avec leurs patients. Malheureusement, face

¹ ARS Auvergne Rhones Ales : Le point épidémiologique en Auvergne-Rhône-Alpes - 24/11/2022

aux baisses tarifaires qui nous sont imposées et à l'inflation persistante, nous avons dû commencer à espacer les visites chez les patients, et à augmenter le nombre de patients suivi par chacun des infirmiers... à mes débuts il y a 17 ans, nous suivions maximum 80 patients chacun, mais aujourd'hui nous en sommes à 120 patients. Il faut que les baisses tarifaires s'arrêtent vite si nous voulons maintenir la qualité des soins pour les patients »
déclare Mathias Picard, Directeur Général d'un PSAD membre de l'Upsadi.

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47